

TABLE DES MATIERES.

Acte pour ratifier, approuver et confirmer certains Articles additionels de l'Acte provisionel, conclu entre les Commissaires respectifs de cette Province et de la Province du Haut-Canada, le onzieme jour de Février Mil sept cent quatrevingt dixneuf.	53
Acte qui amende un Acte passé dans la trente sixieme Année du Règne de Sa Majesté, intitulé " Acte pour faire, réparer et changer les Chenins et Ponts dans cette Province, et pour d'autres effets,	57
Acte qui pourvoit des Maisons de Correction dans les différens Districts de cette Province.	81
Acte pour mieux régler les poids et mesures de cette Province.	87
Acte pour accorder plus amples salaires et encouragemens ultérieurs aux Maîtres et Aides de Poste en cette Province.	97
Acte pour abroger certains Actes qui accordent des Taux et Droits à Sa Majesté ; et pour accorder des Droits nouveaux et additionels au lieu d'iceux, et pour les approprier à défrayer les dépenses de l'administration de la Justice et au soutien du Gouvernement Civil dans cette Province ; et pour d'autres fins y mentionnées.	103
Acte pour ériger des Salles d'Audience avec des Offices convenables dans les Districts de Québec et de Montréal, et pour défrayer les dépenses d'icelles.	123
Acte qui pourvoit des Officiers Rapporteurs pour les Chevaliers, Citoyens et Bourgeois pour servir en Assemblée, et qui règle les Elections à être tenues en conséquence.	149
Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la trente-septieme Année du Règne de Sa Majesté, intitulé, " Acte pour la meilleure préservation du Gouvernement de Sa Majesté, " tel qu'il est heureusement établi par la Loi en cette Province."	173
Acte qui continue encore pour un tems limité, un Acte passé dans la trente-sixieme Année du Règne de Sa Majesté, intitulé " Acte qui fait une provision temporaire pour le reglement du Commerce " entre cette Province et les États Unis de l'Amérique, par terre ou par la navigation intérieure".	175
Acte pour appointer des Commissaires pour traiter avec des Commissaires appointés ou qui seront appointés par la Province du Haut Canada, aux effets y mentionnés.	177
Acte qui donne de plus amples pouvoirs au Gouvernement Exécutif pour prévenir l'introduction des maladies pestilentielles ou contagieuses dans cette Province.	179
Acte pour ériger un Pont sur la Riviere Jacques Cartier.	181
Acte declaratoire concernant les actions pour Commerce Criminel.	191
Acte pour empêcher de donner refuge aux Matelots qui désertent, pour abroger certaines parties d'un Acte ou Ordonnance y mentionné, et pour d'autres objets.	<i>Ibid.</i>

FIN de la TABLE.